



Paris, le 5 février 2020.

Mesdames, Messieurs,

Je me suis rendue récemment dans le quartier Belleville Saint-Maur avec ma tête de liste dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, Nelly Garnier. Ensemble, nous sommes déterminées à agir pour améliorer votre qualité de vie.

Après des années de dérive, notre volonté sera de recentrer le marché de Belleville sur une offre en produits frais et diversifiés. Nous étudierons également la possibilité d'organiser sa tenue un jour de semaine et un jour de weekend, pour permettre aux habitants du quartier qui travaillent en semaine de profiter enfin de ce marché. Le contrôle sur le délégataire sera renforcé et il sera mis fin à la politique de tolérance vis-à-vis des exposants qui ne respecteraient par le Règlement parisien des marchés découverts, notamment en matière de propreté et de tri des déchets.

Dans l'esprit du vœu adopté par le Conseil de quartier Belleville Saint-Maur en avril 2015 et à la volonté exprimée par les habitants lors du budget participatif, nous inscrirons l'opération de rénovation du boulevard de Belleville côté 11<sup>e</sup> au programme de la mandature. Les trottoirs seront intégralement repris et désencombrés. Le terre-plein central sera valorisé. La piste cyclable sera rénovée et protégée contre le stationnement sauvage.

La rue Saint-Maur ne comporte que très peu d'arbres (23 arbres sur un linéaire de 2 fois 2 kms) et ses trottoirs sont trop étroits. Nous initierons un appel à projet d'aménagements durant la prochaine mandature. Cet appel à projets intégrera des propositions sur l'apaisement et l'embellissement durable du quartier, ainsi que sur la sécurisation et le respect de l'équilibre de toutes les mobilités (piétons, vélos et véhicules).

Votre quartier, le plus dense de Paris, souffre d'un manque criant de squares et n'a bénéficié ces dernières années d'aucun projet de création d'espaces verts contrairement aux autres quartiers. Pour réparer cette injustice, nous engagerons une réflexion sur la création d'un nouveau square dans le quartier.

C'est également dans votre quartier que les préemptions d'immeubles et de locaux d'activité pour réaliser du logement social sont les plus importantes, alors que Belleville Saint-Maur est déjà le quartier le plus pauvre du 11<sup>e</sup> arrondissement et souffre d'un déficit d'emplois. Nous engagerons une réflexion quant à la révision profonde du plan local de l'habitat (PLH) et du plan local de l'urbanisme (PLU). Nous mettrons un terme à cette politique de concentration des logements sociaux dans votre quartier, qui ne profite d'ailleurs pas à ses habitants. Nous veillerons en revanche à ce que les bailleurs sociaux assument enfin toutes leurs responsabilités vis-à-vis des locataires, notamment en matière d'entretien des parties communes et de propreté.

Le caractère faubourien de votre quartier est sa principale richesse patrimoniale. S'il sera difficile de revenir sur les erreurs d'urbanisme qui ont défiguré le haut de la rue de la Fontaine au Roi, il n'est pas trop tard pour réfléchir à la mise en place de protections d'urbanisme pour les rues Oberkampf, Jean-Pierre Timbaud et Faubourg du temple, dont l'histoire et le caractère doivent être préservés. Nous demanderons que l'on examine les possibilités de révision du projet d'édification d'un immeuble de plusieurs étages au 2-4 rue Crespin du Gast/angle rue Oberkampf.

La Ville de Paris doit assumer ses obligations vis-à-vis des mineurs isolés. Elle ne peut toutefois se décharger systématiquement de cette responsabilité sur les seuls habitants de votre quartier, et en particulier les plus fragiles. Le Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers (DEMIE) géré par la Croix Rouge, qui a été installé, au mépris du bon sens, au 5 rue du Moulin Joly dans une copropriété privée et dans une rue étroite, sera déplacé au sein d'une structure plus adaptée pour permettre aux riverains de recouvrer des conditions de vie normales.

Nous ne pouvons pas non plus ~~me~~ satisfaire de la persistance du trafic de drogue rue de l'Orillon, à proximité des écoles et de l'Espace Jeunes. Nous demanderons donc au Préfet de Police l'installation d'une caméra de vidéoprotection au carrefour des rues de l'Orillon, Louis Bonnet et Vaucouleurs. Au besoin, les locaux de l'ancienne Vigie de la police nationale pourraient abriter une antenne de la police municipale que nous mettrons en place.

Enfin, nous fixerons des objectifs chiffrés à la SEMAEST concernant la lutte contre la vacance commerciale et la lutte contre la monoactivité des bars et fastfoods dans votre quartier. Nous sommes par ailleurs prêtes à examiner les possibilités d'expérimenter la mise en place d'une aide financière aux commerçants qui reprendraient des locaux vacants depuis deux ans au moins ou envisageraient de muter un bar ou un restaurant en activité répondant aux besoins des habitants et à des critères de diversification de l'offre commerciale.

Soyez-assurés de notre pleine détermination à agir pour vous et votre quartier.

Nelly GARNIER

Rachida DATI



**Mesdames et messieurs les membres  
du Collectif pour l'amélioration du Cadre de vie  
du quartier Belleville Saint-Maur**